

L'interview du Pr Vianney Descroix, conférencier de la Journée



“ Sécourir
sa prescription
de manière
éclairée ”

Vous allez intervenir lors de la Journée Prescrire le 18 juin prochain. Quels objectifs vous fixez-vous ?

En premier lieu, délivrer les informations permettant d'intégrer les dernières recommandations. La pharmacologie et la thérapeutique sont des domaines qui bougent beaucoup, et les praticiens ont besoin de mises à niveau régulières, tous les cinq ans idéalement. Ainsi, tous les praticiens n'appliquent pas les dernières recommandations en matière d'antibiotique, qui datent pourtant déjà de 2011. Et tout le monde ne prescrit pas en DCI (Dénomination commune internationale), ce qui est obligatoire depuis janvier dernier. L'autre objectif consistera à faire en sorte que chacun maîtrise les règles de sécurité. Nous sommes certes quantitativement de « petits » prescripteurs, mais il n'y a pas de petites prescriptions. Cela est d'autant plus vrai que nous traitons de plus en plus de patients polymédiqués, donc à risque de contre-indication ou d'interactions médicamenteuses. L'autre objectif est que le praticien puisse sécuriser sa prescription de manière éclairée. L'enjeu est qu'il sache pourquoi il peut ou ne peut prescrire telle ou telle molécule dans tel ou tel cas.

Vous visez donc à l'exhaustivité...

Nous ne serons pas exhaustifs : nous traiterons très peu de pharmacologie. En revanche, nous serons concrets. La Journée sera articulée autour d'une approche pratique, en phase avec les besoins des praticiens. Pour chacune des grandes thématiques abordées – les antalgiques, les antibiotiques, les interactions et effets indésirables – nous exposerons des cas en partant des plus simples pour aller aux plus complexes.

Pourquoi insistez-vous sur cette dimension concrète ?

Parce que la présentation des cas pratiques permettra à chacun de mieux intégrer les grandes règles fondamentales, mais aussi d'interroger sa pratique et de la réévaluer. /